

La collaboration interprofessionnelle en soins axés sur le client



Mary Lou Gignac, MPA
Registratrice & directrice générale

La Charte de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé se trouve sur la page suivante. Elle contient des déclarations simples mais marquantes qui engagent les dispensateurs de soins et les chefs de file à adopter des comportements transformatifs.

J'invite les Dt.P. à envisager des moyens d'adopter les principes de la Charte en faisant continuellement preuve de leadership et d'engagement envers la CISS. J'espère également que toutes les équipes de soins en prendront soigneusement connaissance et détermineront comment l'intégrer dans tout ce qu'elles font.

Les soins axés sur le client revêtent une grande importance et sont une pierre angulaire de l'exercice de la diététique. Ils occupent également une place centrale dans le mouvement visant à améliorer la collaboration interprofessionnelle en soins de santé (CISS).

EmploiSanté Ontario a récemment publié le rapport final du Comité de mise en oeuvre stratégique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé. Ce rapport et le guide connexe « Guide de ressources pour les compétences en collaboration interprofessionnelle en soins de santé » présentent des idées et une trousse visant à encourager et aider les patients, les dispensateurs de soins et les chefs de file dans tous les secteurs de la santé à faire avancer la discussion et les actions qui amélioreront la CISS en Ontario.

J'ai eu le plaisir de faire partie du Groupe de travail sur les compétences de base qui avait pour tâche de mieux faire comprendre et d'articuler les valeurs et les compétences professionnelles sous-jacentes à la CISS. Il était intéressant de voir le travail avancer dans le cadre d'un plan de participation de plusieurs intervenants, en commençant par écouter les patients indiquer comment les professionnels doivent travailler ensemble pour les aider à améliorer leur santé et l'impression que cette collaboration laisse quand elle se produit. Les expériences des dispensateurs de soins ont aussi été très instructives sur le sujet des équipes de soins.

RESSOURCES SUR LA CISS

La *Charte de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé* et le guide de ressources sont des documents fondamentaux. La Charte se trouve sur la page suivante. Elle contient des déclarations simples mais marquantes qui engagent les dispensateurs de soins et les chefs de file à adopter des comportements transformatifs. J'invite les Dt.P. à envisager des moyens d'adopter les principes de la Charte en faisant continuellement preuve de leadership et d'engagement envers la CISS. J'espère également que toutes les équipes de soins en prendront soigneusement connaissance et détermineront comment l'intégrer dans tout ce qu'elles font.

J'encourage les Dt.P. à consulter les ressources et à voir comment les utiliser pour instiller la CISS. Les ressources en ligne incluent la Charte, une affiche sur la collaboration interprofessionnelle, des vidéos pour inspirer les patients et les dispensateurs de soins, un outil d'autoévaluation des dispensateurs de soins de santé, un outil d'autoévaluation des équipes et de nombreux liens avec des documents de formation interprofessionnelle. Le rapport final et les ressources connexes se trouvent à <http://www.professionssanteontario.ca> dans la section « Projet de collaboration interprofessionnelle en soins en santé ».

L'Ordre vous invite aussi à lui dire comment vous avez utilisé ces ressources et vos expériences dans la promotion de la CISS, et ce dont vous avez besoin pour continuer à le faire. Vous pouvez communiquer avec moi à gignacm@cdo.on.ca ou avec Deborah Cohen à cohend@cdo.on.ca.

PROMOTION DES COMPÉTENCES POUR LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE EN SOINS DE SANTÉ : CHARTE DES ATTENTES ET DES ENGAGEMENTS

Attentes du patient

En tant que patient vivant en Ontario, je m'attends à ce que mes soins de santé soient offerts par divers soignants qui me respectent moi ainsi que mes choix de soins de santé. Ces soignants se renseignent sur mes antécédents médicaux, sont prêts à collaborer avec moi dans tous les contextes médicaux et à conjuguer leurs connaissances et compétences pour m'aider à atteindre mes objectifs en matière de santé.

Plan directeur de la CISS

La collaboration interprofessionnelle en soins de santé consiste à fournir des services de santé complets aux patients par l'entremise de divers soignants qui collaborent afin de dispenser des soins de qualité au sein des établissements de santé et entre ceux-ci.

Engagements du soignant

En tant que soignant exerçant en Ontario et adhérant à la vision établie pour la CISS :

- 1) Je chercherai à connaître les antécédents des personnes dont je prends soin, à respecter et à comprendre leurs besoins et à travailler avec elles pour établir un plan de soins tenant compte de leurs choix.
- 2) Je connaîtrai bien mon rôle et me renseignerai sur le rôle et le savoir-faire des autres soignants et fournisseurs de soins.
- 3) J'informerai les autres membres de l'équipe de soignants des soins que je prodigue à mes patients.
- 4) Je poserai des questions, je communiquerai pour être bien compris, je solliciterai le point de vue des autres et je les écouterai avec attention afin de proposer des options de soins.
- 5) Je prêterai une attention particulière aux conséquences de mes comportements et de mes attitudes sur les soins interprofessionnels et à la façon dont je prône activement une culture de collaboration.
- 6) Je reconnaitrai les limites de mes connaissances et continuerai d'apprendre auprès des autres pour favoriser une meilleure intégration des soins fondée sur les meilleures idées envisageables.

Engagements des dirigeants

À titre de dirigeants du système de santé et afin de répondre aux attentes des patients et de permettre aux soignants de l'Ontario de respecter leurs engagements :

1. Nous harmoniserons notre terminologie, nos méthodes, nos structures et nos ressources pour encourager une culture de CISS.
2. Nous trouverons des façons de collaborer à l'intérieur des secteurs et entre les secteurs pour assurer la bonne intégration de la CISS à la pratique, à la formation, aux politiques et à la recherche.
3. Nous évaluerons nos initiatives de CISS pour savoir ce qui en voie d'être réalisé.
4. Nous améliorerons constamment la CISS à l'échelle du système de santé en misant sur la détermination, la promotion et l'instauration de pratiques qui pourront faire une différence au niveau des soins aux patients.

Oandasan, I., Robinson, J., Bosco, C., Carol, A., Casimiro, L., Dorschner, D., Gignac, M. L., McBride, J., Nicholson, I., Rukholm, E., & Schwartz, L. (2009). *Rapport final du groupe de travail sur les compétences fondamentales en CISS au Comité de mise en oeuvre stratégique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé : Guide de ressources*. Toronto: Université de Toronto. p.p. 10-11.